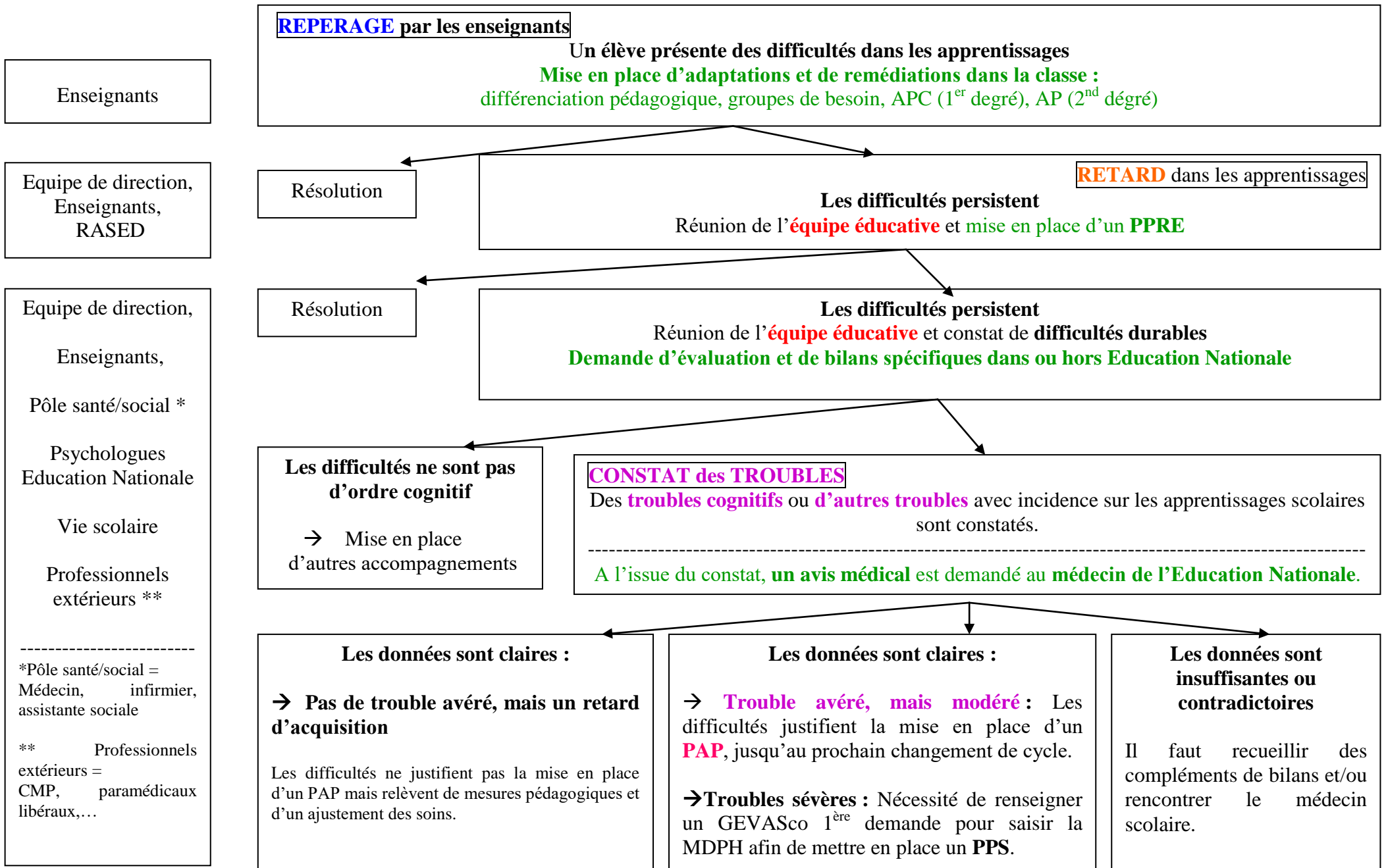


# Document d'accompagnement à la mise en œuvre du **Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P)**

En application du décret 2014-1377 du 18 novembre 2014 et de la circulaire 2015-016 du 22 janvier 2015

La famille ou les représentants légaux doivent être informés des difficultés scolaires et systématiquement associés aux différents dispositifs proposés à l'élève.



➤ Quelques repères : du retard au trouble ; du repérage au diagnostic

Le <b>RETARD</b>	Le <b>TROUBLE</b>
<p>On entend par retard un <b>décalage chronologique dans l'acquisition d'une fonction</b>, décalage par rapport à des normes attendues pour l'âge. Le retard sous-entend <b>rattrapage et évolution vers la normalisation</b>. L'enfant progresse et l'écart de ses acquisitions par rapport à sa classe d'âge diminue.</p>	<p>Le trouble se définit comme <b>la non-installation ou la désorganisation d'une fonction</b>. Dans le cadre développemental, la mise en place de cette fonction est perturbée. La <b>confusion entre trouble et retard</b> est entretenue par le fait qu'au départ, l'un des premiers signes du trouble est un retard d'acquisition. Dans le cas du <b>TROUBLE</b>, l'enfant progresse mais l'écart de ses acquisitions reste significatif par rapport à sa classe d'âge. Le <b>TROUBLE</b> se manifeste également par des formes déviantes, le non-respect des stades d'acquisition. Le <b>CONSTAT des TROUBLES</b> peut être réalisé par un personnel médical et/ou paramédical.</p>

LE <b>REPERAGE</b>	Le <b>DEPISTAGE</b>	Le <b>DIAGNOSTIC</b>
<p>A l'école, le <b>repérage incombe aux enseignants</b> qui se doivent d'<b>identifier</b> au sein du groupe classe, <b>les enfants en difficulté d'apprentissage</b>.</p>	<p>Le <b>dépistage systématique revient aux services médicaux</b>, dépistage qui repose sur une <b>formation spécifique</b> et <b>l'utilisation d'outils validés et étalonnés</b> pour identifier le type de difficultés d'apprentissage.</p>	<p>Le <b>diagnostic est posé exclusivement par un médecin</b>. Il relève d'une <b>démarche pluridisciplinaire</b>.</p>

➤ Pour aller plus loin :

<http://eduscol.education.fr/pid32669/le-plan-d-accompagnement-personnalise.html>

<http://eduscol.education.fr/cid84599/l-ecole-inclusive.html>